

## ALLEMAND

### EPREUVE COMMUNE : ORAL

#### EXPLICATION DE TEXTE

#### Denis Bousch, Elisabeth Rothmund

**Coefficient de l'épreuve :** 2

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes (20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien)

**Type de sujets donnés :** texte littéraire à expliquer en allemand

**Modalités de tirage du sujet :**

Tirage au sort d'un ticket sur lequel figurent deux titres d'œuvres, de genres et/ou d'époques différents. Le candidat choisit immédiatement l'un des deux textes, qui lui est alors remis par le jury.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

*Textes et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés). Les auteurs sont classés par ordre chronologique.*

**Poésie (18) :** S. Dach, A. Gryphius (2), Goethe, Hölderlin, Gellert, Schiller, Chamisso (3), Fontane, Hofmannsthal, G. Heym (2), J. R. Becher (2), G. Benn, E. Mühsam.

**Prose (16) :** Kleist, C. Ph. Moritz, E.T.A. Hoffmann, G. Meyrink, Rilke, Kafka (2), Döblin, Horvath, Th. Mann (3), A. Zweig, J. Wassermann, H. Müller, J. Zeh.

**Théâtre (2) :** Büchner, Hofmannsthal.

#### 1. Résultats de la session 2012

La session 2012 confirme l'impression amorcée l'an passé d'une remontée sensible du niveau des candidats, après une session 2010 quelque peu décevante. Le niveau des candidats est globalement satisfaisant, et le jury s'est réjoui d'entendre, parmi les redoublants, des prestations en net progrès, fruits d'un travail non seulement sur la méthode de l'exercice, mais aussi sur la gestion optimale d'une épreuve orale.

La légère baisse du nombre de candidats (36 contre 39 en 2011), sans être forcément significative, se poursuit néanmoins depuis trois sessions (2009 : 49 ; 2010 : 40 ; 2011 : 39), le nombre de candidats étant revenu à son niveau de 2008.

On note cependant une légère hausse de la moyenne : 11,86 (contre 11,51 l'an passé).

Les notes s'échelonnent entre 03 et 20 : 23 supérieures ou égales à 10 (soit 63, 9%, contre 74,3% en 2011), 13 inférieures à 10 (36,1%, soit un chiffre proche de 2010 : 37,5%). 9 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (25%, soit près du double par rapport à 2011 : 12,8%), 7 ont obtenu une note inférieure ou égale à 7, un tiers des candidats sont entre 8 et 14. Par rapport à la moyenne, 16 candidats se situent en-dessous et 20 au-dessus.

Les exposés très faibles sont rares et dus soit à un niveau effectivement encore trop juste, soit, ce qui est plus inquiétant, à une attitude qui peut s'apparenter à un refus de jouer le jeu de l'exercice. Certains candidats n'utilisent pas la totalité du temps dont ils disposent : un certain nombre d'explications ne dépassaient pas 15 minutes à peine, dans quelques cas même 10 minutes, ce qui est incontestablement trop court et a été pénalisé en conséquence. Si le jury a pu se réjouir d'entendre de bons, voire de très bons exposés, bien documentés et bien menés, nous avons encore entendu trop de prestations moyennes et sans relief : comme l'an passé et lors des sessions précédentes, certains candidats considèrent encore que l'exercice consiste à plaquer sur le texte différentes grilles de lecture ou à vérifier à l'aide de quelque « check-list » prédéfinie la présence de telle ou telle allusion ou de telle ou telle singularité formelle, qu'il suffirait par ailleurs de relever sans les expliciter davantage. Rappelons quelques principes de base : les textes sont certes choisis parce qu'ils présentent un intérêt par rapport à l'exercice, mais ils n'ont pas été écrits dans ce but ! Par ailleurs, si la prise en compte du contexte historique peut s'avérer une piste fructueuse, tout extrait de littérature allemande ne comprend pas forcément une allusion au nazisme, même quand sa date de composition peut inciter à se poser la question. Enfin, avant de se lancer dans une analyse détaillée, il est toujours bon de rappeler en quelques mots le sujet et l'enjeu du texte (« Qu'est-ce que ça raconte ? »). Dans certains cas encore trop nombreux, et même si les différentes remarques pouvaient être parfaitement exactes, le public présent aurait eu toutes les peines du monde, à l'issue de l'épreuve, à dire de quoi « parlait » le texte.

Concernant le choix des textes et la répartition des notes par genre et par époque, les tendances déjà soulignées les années précédentes se confirment de plus en plus, et même assez dangereusement. Comme en 2010, la poésie représente 50% des textes choisis, la prose continue sa remontée (44,4%) tandis que le théâtre est désormais réduit à la portion congrue (2 textes seulement, soit 5,5%). S'y ajoute une tendance marquée à opter pour des textes du XX<sup>e</sup> siècle (plus de la moitié), alors même qu'aucune stratégie ne se révèle réellement payante.

A titre indicatif, nous donnons les moyennes par genre : poésie : 11,33 ; prose : 11,56 ; théâtre : 15,5, et par siècle, tous genres confondus : XVII<sup>e</sup> : 12,33 ; XVIII<sup>e</sup> : 13 ; XIX<sup>e</sup> : 10,77 ; XX<sup>e</sup> : 12,05.

Rappelons que le jury sélectionne les textes en veillant à respecter un équilibre entre les époques et les genres et qu'il n'a aucune préférence. Expliquer un extrait d'une pièce de Hofmannsthal, un poème de Fontane ou un extrait en prose de Rilke sont certes des exercices différents, mais aucun n'est *a priori* plus facile ou plus difficile : si les exigences peuvent varier selon le type de textes, elles sont toujours de même niveau et n'impliquent aucunement qu'il y ait quelque intérêt stratégique à choisir tel ou tel genre ou telle ou telle époque. C'est toujours la qualité intrinsèque de la prestation, la capacité du candidat à montrer qu'il est capable de faire une lecture intelligente du texte proposé qui fera la différence.

## **2. Déroulement des épreuves**

Le candidat fait son choix entre deux textes d'un même ticket, sans avoir pu les consulter au préalable. Le jury indique toujours le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, l'époque et le genre. Pour la prose et le théâtre, il s'agit d'un extrait qui peut être assorti d'informations complémentaires, mais forme toujours un tout autonome pouvant être appréhendé pour lui-

même, sans qu'il soit nécessaire de connaître l'intégralité de l'œuvre. Si l'épreuve d'explication comporte *de facto* une part de culture générale, indispensable à une bonne contextualisation (historique, politique, culturelle) et donc une meilleure compréhension des textes, c'est autant la capacité du candidat à réagir au texte proposé que ses connaissances préalables qu'on mesurera.

La lecture à haute voix de quelques lignes du texte (ou du texte entier, dans le cas d'un poème) fait partie intégrante de l'épreuve. Lire permet au candidat de trouver son rythme de parole et d'entrer dans le texte, et au jury de se faire une première idée de la manière dont le candidat a compris le texte.

Rappelons également l'importance de l'entretien, qui se veut un véritable dialogue avec le candidat : cette discussion est l'occasion pour lui d'approfondir son propos, de préciser sa pensée, de mobiliser ses connaissances. Elle n'est en aucun cas un piège ni une figure obligée, mais bien la poursuite de l'exposé sous une autre forme.

### **3. Conseils pour l'explication de texte**

Nous ne pouvons que renvoyer au rapport de la session passée, dont les conseils gardent toute leur pertinence. Nous insistons notamment sur le fait que si l'explication de texte est évidemment un exercice relativement formel, qui nécessite la maîtrise de certaines techniques avec lesquelles il convient de se familiariser durant l'année de préparation, et de certains outils dont il faut impérativement s'approprier le maniement, il ne s'agit pas de partir d'une attente supposée ou d'un cadre pré-établi dans lequel il faudrait à tout prix faire rentrer le texte – même si cela peut sembler (faussement) rassurant. Les meilleures prestations sont toujours celles qui témoignent de ce que le candidat a su d'abord regarder le texte d'un œil neuf, sans *a priori*, pour en proposer ensuite une analyse et une interprétation cohérente et argumentée. Le jury accorde autant d'importance à la démarche qu'au résultat : aussi le candidat est-il invité, le cas échéant, à formuler des hypothèses. Etayées par le texte, elles pourront être approfondies lors de la discussion, dont les questions sont le plus souvent des questions réellement ouvertes.

### **4. La langue**

Comme pour toute épreuve orale de langue, la qualité linguistique n'est évidemment pas le seul critère d'évaluation : il ne suffit pas de maîtriser la langue pour faire une bonne explication. Inversement, on ne saurait présenter une bonne analyse si l'on ne maîtrise pas les outils linguistiques, qu'il s'agisse de la langue elle-même ou du vocabulaire spécifique à l'exercice. Le jury a encore entendu trop d'imprécisions (genres, pluriels, conjugaisons, auxiliaires, préverbes séparables ou non...) et d'approximations dans l'expression. La prononciation laissait, elle aussi, parfois encore à désirer ([z] mal prononcé) comme aussi la règle de l'inflexion, parfois malmenée. Enfin, rappelons qu'il convient autant que faire se peut de *penser* en allemand plutôt que de vouloir à tout prix traduire du français. Une explication qui tire le meilleur parti de la connaissance qu'a le candidat de la langue allemande – c'est-à-dire une explication faite avec ses mots à lui – sera toujours préférable à la mauvaise transposition de l'explication qu'il aurait pu faire en français, mais pour laquelle il ne dispose peut-être pas des mêmes moyens dans la langue étrangère.

Nous avons bien conscience de la difficulté de l'exercice mais il nous semble pourtant que les exigences ne sont pas démesurées : répétons-le, un entraînement régulier et rigoureux est la meilleure arme pour affronter cette épreuve. Les progrès accomplis par certains candidats redoublants, sans parler des bonnes prestations entendues de la part de ceux dont c'était la première tentative, nous incitent à penser que l'on peut tout à fait réussir son épreuve d'explication, pour peu que l'on s'en donne les moyens.